

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 13886
Numéro SIREN : 884 348 517
Nom ou dénomination : 12.5

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2024 sous le numéro de dépôt 45184

12.5

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 1566,25 €

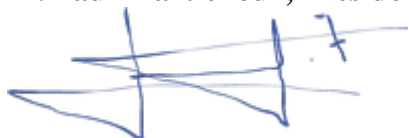
16 RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE 75011 PARIS 11

RCS PARIS 884348517

COMPTES ANNUELS AU 30/09/2023

Comptes certifiés conformes le 22/02/2024

M. Paul Martichoux, Président de la Société



12.5

16 rue du Faubourg du Temple

75011 PARIS 11

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Compte rendu de travaux

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du (*renseigner la date*), nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **12.5** relatifs à l'exercice du **01/10/2022** au **30/09/2023** qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	2 498 351	euros
Chiffre d'affaires :	791 156	euros
Résultat net comptable :	-398 481	euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS
Le 22/02/2024

Signature

Détail de l'Actif

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	909 675	36,41	466 574	54,73	443 101	94,97
Frais d'établissement	2 576	0,10	4 080	0,48	(1 503)	-36,85
FRAIS D'ETABLISSEMENTS	7 516	0,30	7 516	0,88		
AMORT. FRAIS D'ETABLISSEMENTS	(4 940)	-0,20	(3 437)	-0,40	(1 503)	-43,74
Concessions brevets et droits similaires	533 100	21,34	241 400	28,31	291 700	120,84
FRAIS DE DEVELOPPEMENT	386 512	15,47	108 974	12,78	277 538	254,68
FRAIS DEVELOP. marketing SIO	28 457	1,14	25 357	2,97	3 100	12,23
SITE INTERNET	124 650	4,99	65 470	7,68	59 180	90,39
FRAIS DEVELOP. installation par	70 225	2,81	63 924	7,50	6 301	9,86
AMORT. CONCESSIONS, BREVETS...	(30 748)	-1,23	(11 469)	-1,35	(19 278)	-168,08
AMORT FRAIS DEVELOP. marketing	(6 214)	-0,25	(1 094)	-0,13	(5 121)	-468,23
AMORT site internet	(19 841)	-0,79	(3 339)	-0,39	(16 502)	-494,23
AMORT FRAIS DEVELOP. install.	(19 941)	-0,80	(6 422)	-0,75	(13 518)	-210,49
Installations techniques, matériel et outillage	36 167	1,45	9 709	1,14	26 458	272,51
OUTILLAGES INDUSTRIELS	40 079	1,60	11 252	1,32	28 827	256,20
AMORT OUTILLAGE	(3 912)	-0,16	(1 543)	-0,18	(2 369)	-153,54
Autres immobilisations corporelles	225 221	9,01	194 100	22,77	31 121	16,03
INSTAL. GENER. AGENC. DIV.	293 307	11,74	217 517	25,51	75 790	34,84
MATERIEL DE TRANSPORT	8 833	0,35	4 700	0,55	4 133	87,93
MAT. BUREAU ET INFORM.	8 526	0,34	5 021	0,59	3 505	69,80
MOBILIER	5 228	0,21	4 554	0,53	674	14,80
AMTS INSTAL. GENER. AGENC DIV.	(80 559)	-3,22	(32 738)	-3,84	(47 821)	-146,07
AMORT MAT TRANSPORT	(4 058)	-0,16	(1 843)	-0,22	(2 214)	-120,11
AMORT. MAT BUREAU ET INFORMATI	(3 097)	-0,12	(1 620)	-0,19	(1 478)	-91,24
AMORT MOBILIER	(2 959)	-0,12	(1 491)	-0,17	(1 468)	-98,42
Autres immobilisations financières	112 611	4,51	17 285	2,03	95 326	551,49
DEPOTS CAUTIONNEMENTS VERSES	112 611	4,51	17 285	2,03	95 326	551,49
TOTAL III - Actif Circulant NET	1 578 438	63,18	372 342	43,67	1 206 096	323,92
Créances clients et comptes rattachés	72 183	2,89	43 108	5,06	29 074	67,45
Collectif clients débiteurs	72 183	2,89	27 477	3,22	44 706	162,70
CLTS - FACTURES A ETABLIR			15 632	1,83	(15 632)	-100,00
Autres créances	76 093	3,05	27 165	3,19	48 928	180,11
Collectif fournisseurs débiteurs	2 315	0,09	4 533	0,53	(2 218)	-48,94
DEZAUZIER	110				110	
SALAIRE MACHABERT ASTRID	39				39	
MUTUELLE	283	0,01			283	
ETAT-IMPOTS SUR LES BENEFICES			3 648	0,43	(3 648)	-100,00
TVA DEDUCTIBLES S/ IMMO	8 214	0,33	12 098	1,42	(3 884)	-32,10
TVA DEDUCTIBLES	16 763	0,67			16 763	
TVA DEDUCTIBLES SUR ACQU INTRA	8 506	0,34	5 921	0,69	2 585	43,66
CREDIT DE TVA	811	0,03			811	
TVA S/ FNP	33 080	1,32	54	0,01	33 025	N/S
TVA S/ FAE			911	0,11	(911)	-100,00
DEPENSES CB	1 687	0,07			1 687	
Compte attente	4 286	0,17			4 286	
Disponibilités	1 430 162	57,24	300 773	35,28	1 129 389	375,50
BANQUES CREDIT AGRICOLE	149 788	6,00	7 352	0,86	142 436	N/S
BANQUES BNP PARIBAS	1 255 100	50,24	84 169	9,87	1 170 932	N/S
BANQUE BRED	24 536	0,98	71 998	8,44	(47 462)	-65,92

Détail de l'Actif

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
BANQUE CAISSE D'EPARGNE	255	0,01	2 133	0,25	(1 878)	-88,05
BANQUE LCL	483	0,02	135 122	15,85	(134 639)	-99,64
Charges constatées d'avance			1 295	0,15	(1 295)	-100,00
CHARGES CONTASTEES D'AVANCE			1 295	0,15	(1 295)	-100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 239	0,41	13 652	1,60	(3 413)	-25,00
CHARGES A REPARTIR S/ PLUS. EX	10 239	0,41	13 652	1,60	(3 413)	-25,00
TOTAL DU BILAN ACTIF	2 498 351	100,00	852 568	100,00	1 645 784	193,04

Détail du Passif

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	1 447 920	57,96	(33 321)	-3,91	1 481 241	N/S
Capital Social ou individuel	1 566	0,06	1 010	0,12	556	55,07
CAPITAL SOCIAL	1 566	0,06	1 010	0,12	556	55,07
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 929 156	77,22	49 990	5,86	1 879 166	N/S
PRIME D'EMISSION LIEE AU CAPIT	1 929 156	77,22	49 990	5,86	1 879 166	N/S
Réserve légale	101				101	
Réserve légale	101				101	
Report à nouveau	(84 422)	-3,38	27 053	3,17	(111 475)	-412,06
REPORT A NOUVEAU	(84 422)	-3,38	27 053	3,17	(111 475)	-412,06
Résultat de l'exercice	(398 481)	-15,95	(111 374)	-13,06	(287 107)	-257,79
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	65 000	2,60			65 000	
Provisions pour risques	65 000	2,60			65 000	
Autres Prov. pour risques	65 000	2,60			65 000	
TOTAL IV - Total des dettes	985 431	39,44	885 889	103,91	99 543	11,24
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	522 645	20,92	656 818	77,04	(134 174)	-20,43
PRET BRED - 200K	152 752	6,11	184 445	21,63	(31 694)	-17,18
PRET BNP - 70K	23 528	0,94	46 861	5,50	(23 333)	-49,79
PRET CE - 100K	72 674	2,91	92 043	10,80	(19 369)	-21,04
PRET LCL - 150K	122 755	4,91	143 245	16,80	(20 490)	-14,30
PRET BNP - 200K	150 887	6,04	190 224	22,31	(39 337)	-20,68
STRIPES	4				4	
VIREMENTS	46				46	
Emprunts et dettes financières divers	65 067	2,60	59 940	7,03	5 128	8,55
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS REçUS	65 067	2,60	3 278	0,38	61 789	N/S
C/C DELAMARE LOUIS			44 795	5,25	(44 795)	-100,00
C/C PAUL MARTICHOUX			11 867	1,39	(11 867)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	318 169	12,74	41 220	4,83	276 950	671,89
Collectif fournisseurs créditeurs	119 689	4,79	36 185	4,24	83 504	230,77
FOURNISSEURS - FNP	198 480	7,94	5 034	0,59	193 446	N/S
Dettes fiscales et sociales	78 093	3,13	95 078	11,15	(16 985)	-17,86
SALAIRE LE JUNTER	45		45	0,01		
SAM	195	0,01			195	
SALAIRE BOCHET			1 930	0,23	(1 930)	-100,00
SALAIRE LEYMARIE			262	0,03	(262)	-100,00
SALAIRE COULIBALY MAKAN			1 533	0,18	(1 533)	-100,00
SALAIRE DELMARE LOUIS			3 922	0,46	(3 922)	-100,00
SALAIRE MACHABERT ASTRID			933	0,11	(933)	-100,00
SALAIRE MARTICHOUX PAUL	3 543	0,14	11 000	1,29	(7 457)	-67,79
SALAIRE METIN DUANE			1 600	0,19	(1 600)	-100,00
SALAIRE EL FAZAR SAID	381	0,02	381	0,04		
SALAIRE SALARINER BENJAMIN	67		67	0,01		
SALAIRE NAJEAN SEBASTIEN	1 421	0,06			1 421	
SALAIRE JULIA BILLY	227	0,01	2 178	0,26	(1 950)	-89,56
SALAIRE MICHEL TRAN			5 387	0,63	(5 387)	-100,00
SALAIRE VAN MECHELEN MAXENCE			931	0,11	(931)	-100,00

Détail du Passif

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
HABIBECHE KIERAN	580	0,02	2 120	0,25	(1 540)	-72,64
SECURITE SOCIALE	15 974	0,64	10 900	1,28	5 074	46,56
RETRAITE B2V GESTION ASS.	5 090	0,20	27 251	3,20	(22 161)	-81,32
PREVOYANCE	387	0,02	900	0,11	(513)	-56,98
PAS A PAYER	2 394	0,10	846	0,10	1 548	183,04
TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE	8 506	0,34	5 921	0,69	2 585	43,66
TVA A DECAISSER	4 893	0,20	4 521	0,53	372	8,23
TVA COLLECTEE 20%	11 788	0,47	12 450	1,46	(662)	-5,32
T.C.A. à régulariser ou attent	22 520	0,90			22 520	
TVA S/ FAE	60				60	
Etat-Ch. à payer-Prod.à recev.	20				20	
Autres dettes	1 457	0,06	32 833	3,85	(31 376)	-95,56
Collectif clients créditeurs	1 457	0,06			1 457	
CLTS-R.R.R. A ACCORDER AVOIRS			21 099	2,47	(21 099)	-100,00
DEPENSES CB			11 734	1,38	(11 734)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	2 498 351	100,00	852 568	100,00	1 645 784	193,04

Détail du Compte de Résultat

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	1 101 800	<i>139,26</i>	565 515	<i>142,91</i>	536 285	<i>94,83</i>
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	791 156	<i>100,00</i>	395 704	<i>100,00</i>	395 452	<i>99,94</i>
Production vendue Services FRANCE	791 156	<i>100,00</i>	395 704	<i>100,00</i>	395 452	<i>99,94</i>
PRESTATIONS DE SERVICES	452 574	<i>57,20</i>	208 332	<i>52,65</i>	244 242	<i>117,24</i>
PRESTATIONS DE SERVICES (PERS.	340 157	<i>42,99</i>	177 555	<i>44,87</i>	162 602	<i>91,58</i>
PRODUITS ANNEXES (PERS.MORALES	(1 575)	<i>-0,20</i>	10 131	<i>2,56</i>	(11 706)	<i>-115,55</i>
R.R.R. ACCORDES / PREST. SERVI			(314)	<i>-0,08</i>	314	<i>100,00</i>
Montant net du chiffre d'affaires	791 156	<i>100,00</i>	395 704	<i>100,00</i>	395 452	<i>99,94</i>
Subventions d'exploitation	2 067	<i>0,26</i>			2 067	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 067	<i>0,26</i>			2 067	
Reprises sur provisions, transferts de charges	308 407	<i>38,98</i>	169 617	<i>42,86</i>	138 790	<i>81,83</i>
TRANSF.CHARGES / EXPLOITATION	13 333	<i>1,69</i>	16 667	<i>4,21</i>	(3 333)	<i>-20,00</i>
PETITS EQUIPEMENTS IMMOBILISES	20 686	<i>2,61</i>			20 686	
TRANSF. CHARGES S/ PATRON. EN	274 388	<i>34,68</i>	135 886	<i>34,34</i>	138 502	<i>101,93</i>
TRANSF. CHARGES S/ FRAIS EMPRU			17 065	<i>4,31</i>	(17 065)	<i>-100,00</i>
Autres produits d'exploitation	170	<i>0,02</i>	193	<i>0,05</i>	(23)	<i>-12,09</i>
Produits divers gest.courante	26				26	
PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	144	<i>0,02</i>	193	<i>0,05</i>	(49)	<i>-25,52</i>
Total des charges d'exploitation	1 490 589	<i>188,41</i>	671 240	<i>169,63</i>	819 349	<i>122,07</i>
Autres achats et charges externes	672 572	<i>85,01</i>	223 183	<i>56,40</i>	449 389	<i>201,35</i>
ACHATS ETUDES/PREST SERV. INDI	20		3 288	<i>0,83</i>	(3 268)	<i>-99,39</i>
SAEMES REFACTURE	6 430	<i>0,81</i>			6 430	
REDEVANCES INTERPARKING	27 831	<i>3,52</i>			27 831	
LOCATION PARKING RADISSON HOTEL	7 940	<i>1,00</i>	4 800	<i>1,21</i>	3 140	<i>65,42</i>
LOCATION PARKING ACCOR HOTEL	6 707	<i>0,85</i>	16 371	<i>4,14</i>	(9 664)	<i>-59,03</i>
REDEVANCES PARTICULIERS ET AGE	31 759	<i>4,01</i>			31 759	
Achats études et prest.serv.	300	<i>0,04</i>			300	
LOCATION PARKING DIVERS			2 309	<i>0,58</i>	(2 309)	<i>-100,00</i>
LOYER PARKING SAEMES	5 553	<i>0,70</i>	8 739	<i>2,21</i>	(3 187)	<i>-36,46</i>
LOYER PARKING PARIS HABITAT	109 313	<i>13,82</i>	2 718	<i>0,69</i>	106 595	<i>N/S</i>
REDEVANCES RIVP	129 403	<i>16,36</i>			129 403	
REDEVANCES COVEA	45 571	<i>5,76</i>			45 571	
REDEVANCES 3F	3 124	<i>0,39</i>			3 124	
REDEVANCES ELOGI CIEL.	515	<i>0,07</i>			515	
CHARGES REFACTURABLES TOILETTE	1 971	<i>0,25</i>			1 971	
CHARGES REFACTURABLES B TO B V	1 956	<i>0,25</i>			1 956	
SFR restructuré	1 051	<i>0,13</i>			1 051	
ALLOMAT restructuré	4 594	<i>0,58</i>			4 594	
CHARGES REFACTURABLES B TO B B	720	<i>0,09</i>			720	
CHARGES REFACTURABLES B TO B F	234	<i>0,03</i>			234	
Achats études et prest.serv.	692	<i>0,09</i>			692	
ENGIE	226	<i>0,03</i>			226	
Electricité	15				15	
ACHATS NON STOCKES CARBURANT			312	<i>0,08</i>	(312)	<i>-100,00</i>
ACHATS NON STOCKES ELECTRICITE	783	<i>0,10</i>	1 268	<i>0,32</i>	(485)	<i>-38,26</i>
ACHATS PETIT EQUIPEMENT	12 065	<i>1,52</i>	6 814	<i>1,72</i>	5 251	<i>77,05</i>
PETIT MATERIEL TRANSFERE EN IM	20 686	<i>2,61</i>			20 686	

Détail du Compte de Résultat

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
ACHATS ADMINISTRATIFS	304	0,04	972	0,25	(668)	-68,69
ACHATS VETEMENTS TRAVAIL	48	0,01	82	0,02	(34)	-41,61
SOUS-TRAITANCE GENERALE	47 023	5,94	33 736	8,53	13 286	39,38
TELESURVEILLANCE	290	0,04			290	
Redevances crédit-bail ordinat	50	0,01			50	
CREDIT BAIL - BATTERIE VOITURE	417	0,05	1 527	0,39	(1 111)	-72,72
HEBERGEMENT	9 211	1,16	20 693	5,23	(11 482)	-55,49
LOCATIONS CAVE	150	0,02	600	0,15	(450)	-75,00
LOCATIONS IMMOBILIERES	78 131	9,88	22 077	5,58	56 055	253,91
LOCATIONS MOBILIERES MAT TRANS	113	0,01	1 402	0,35	(1 289)	-91,92
LOCATIONS MOBILIERES			308	0,08	(308)	-100,00
CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	3 120	0,39	9 547	2,41	(6 427)	-67,32
ENTRETIENS MAT. TRANSPORTS	133	0,02	902	0,23	(770)	-85,31
REPARATIONS	215	0,03			215	
ETIENNE SERVIC	3 088	0,39			3 088	
Entretien véhicule	415	0,05			415	
ASSURANCES MULTIRISQUES	6 951	0,88	1 717	0,43	5 234	304,93
ASSURANCE S/ EMPRUNT	1 144	0,14	606	0,15	538	88,92
ASSURANCES DIVERSES	28		52	0,01	(24)	-45,76
SEMINAIRES, CONFERENCES...	1 153	0,15	1 522	0,38	(369)	-24,23
HONORAIRES COMPTABLES	6 437	0,81	3 298	0,83	3 139	95,18
HONORAIRES JURIDIQUES	2 809	0,36	800	0,20	2 009	251,17
HONORAIRES DIVERS	(11 813)	-1,49	2 763	0,70	(14 576)	-527,52
HONORAIRES SOCIAUX	85	0,01	4 317	1,09	(4 232)	-98,03
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	22 756	2,88	1 045	0,26	21 711	N/S
ANNONCES SPONSORISEES	42 398	5,36	30 647	7,74	11 752	38,35
MARKETING SIO	47	0,01			47	
CATALOGUES ET IMPRIMES	1 517	0,19	756	0,19	760	100,53
TRANSPORTS S/ ACHATS	177	0,02	549	0,14	(373)	-67,83
FRAIS DE DEPLACEMENT	9 258	1,17	1 333	0,34	7 926	594,75
RECEPTION	75	0,01	583	0,15	(508)	-87,11
FRAIS POSTAUX	6				6	
INTERNET	172	0,02	420	0,11	(248)	-59,12
ABON IET1 INTERNET	24		99	0,03	(75)	-75,76
FRAIS TELECOM.	693	0,09	337	0,09	356	105,80
FRAIS POSTAUX	667	0,08	3 491	0,88	(2 824)	-80,89
ABON. DROPBOX			715	0,18	(715)	-100,00
Frais postaux et télécom.	7 332	0,93			7 332	
ABON. STRIPE	11 865	1,50			11 865	
ABON. ADOBE	540	0,07	375	0,09	165	44,04
ABON. LEMLIST			153	0,04	(153)	-100,00
ABON. DIVERS	957	0,12	3 502	0,89	(2 545)	-72,67
COMMISSIONS S/ STRIPES			5 015	1,27	(5 015)	-100,00
SERVICES BANCAIRES	5 257	0,66	3 417	0,86	1 841	53,87
SERVICES BANCAIRES S/ PRETS	(130)	-0,02	17 065	4,31	(17 195)	-100,76
COTISATIONS DIVERSES			139	0,04	(139)	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	6 900	0,87	7 807	1,97	(906)	-11,61
FORMATION CONTINUE	4 581	0,58	1 121	0,28	3 459	308,56
TAXE APPRENTISSAGE	1 579	0,20	1 083	0,27	496	45,75
AUTRES TAXES LOCAUX	741	0,09	2 267	0,57	(1 526)	-67,32
TVS			3 335	0,84	(3 335)	-100,00
Salaires et traitements	508 992	64,34	312 026	78,85	196 967	63,13
REMUNERATION DU PERSONNEL	339 057	42,86	248 949	62,91	90 108	36,20
PRIMES SALAIRES	31 546	3,99			31 546	
GRATIFICATIONS STAGIAIRES	129 182	16,33	59 290	14,98	69 892	117,88
INDEMNITES ET AVANTAGES	9 208	1,16	3 787	0,96	5 421	143,13
Charges sociales du personnel	122 239	15,45	73 969	18,69	48 270	65,26
CHARGES URSSAF	91 581	11,58	56 804	14,36	34 777	61,22

Détail du Compte de Résultat

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
CHARGES PREVOYANCE	3 130	0,40	1 193	0,30	1 936	162,28
CHARGES RETRAITE	26 287	3,32	15 902	4,02	10 385	65,30
COTISATIONS MUTUELLE	1 242	0,16			1 242	
MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE			10		(10)	-100,00
AUTRES CHARGES SOCIALES			60	0,02	(60)	-100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations	111 272	14,06	50 828	12,85	60 443	118,92
DOTATIONS AUX AMORT INCORP.	55 922	7,07	20 328	5,14	35 594	175,10
DOTATIONS AUX AMORTS. CORPO.	55 350	7,00	30 500	7,71	24 849	81,47
Dotation aux amort. sur charges d'exploitation	3 413	0,43	3 413	0,86		
DOT. AMORTS. CHARGES A REPARTI	3 413	0,43	3 413	0,86		
Dotations aux prov. pour risques et charges	65 000	8,22			65 000	
Dot.prov. risques et charges	65 000	8,22			65 000	
Autres charges de gestion courante	200	0,03	14		186	N/S
CHARGES GESTION COURANTE	200	0,03	14		186	N/S
Résultat d'exploitation	(388 789)	-49,14	(105 725)	-26,72	(283 064)	-267,74
Total des produits financiers			2		(2)	-88,60
Autres intérêts et produits assimilés			2		(2)	-88,60
AUTRES PRODUITS FINANCIERS			2		(2)	-88,60
Total des charges financières	9 455	1,20	5 100	1,29	4 356	85,41
Intérêts et charges assimilées	9 455	1,20	5 100	1,29	4 356	85,41
INTERETS DES EMPRUNTS	9 281	1,17	4 679	1,18	4 602	98,36
CHARGES D'INTERETS	175	0,02	421	0,11	(246)	-58,53
Résultat financier	(9 455)	-1,20	(5 097)	-1,29	(4 358)	-85,49
Résultat courant avant impôts	(398 244)	-50,34	(110 822)	-28,01	(287 422)	-259,35
Total des produits exceptionnels	363	0,05			363	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	363	0,05			363	
Prod.except./oper.gestion	363	0,05			363	
Total des charges exceptionnelles	600	0,08	552	0,14	48	8,71
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	600	0,08	552	0,14	48	8,71
PENALITES, AMENDES FISCALES ET	600	0,08	552	0,14	48	8,71
Résultat exceptionnel	(238)	-0,03	(552)	-0,14	314	56,97
Résultat de l'exercice	(398 481)	-50,37	(111 374)	-28,15	(287 107)	-257,79

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	791 156	<i>100,00</i>	395 704	<i>100,00</i>	395 452	<i>99,94</i>
Marge commerciale						
Production vendue Services	791 156	<i>100,00</i>	395 704	<i>100,00</i>	395 452	<i>99,94</i>
PRESTATIONS DE SERVICES	452 574	<i>57,20</i>	208 332	<i>52,65</i>	244 242	<i>117,24</i>
PRESTATIONS DE SERVICES (PERS.	340 157	<i>42,99</i>	177 555	<i>44,87</i>	162 602	<i>91,58</i>
PRODUITS ANNEXES (PERS.MORALES	(1 575)	<i>-0,20</i>	10 131	<i>2,56</i>	(11 706)	<i>-115,55</i>
R.R.R. ACCORDES / PREST. SERVI			(314)	<i>-0,08</i>	314	<i>100,00</i>
Production de l'exercice	791 156	<i>100,00</i>	395 704	<i>100,00</i>	395 452	<i>99,94</i>
Achats de sous-traitance	385 683	<i>48,75</i>	38 226	<i>9,66</i>	347 457	<i>908,96</i>
ACHATS ETUDES/PREST SERV. INDI	20		3 288	<i>0,83</i>	(3 268)	<i>-99,39</i>
SAEMES REFACTURE	6 430	<i>0,81</i>			6 430	
REDEVANCES INTERPARKING	27 831	<i>3,52</i>			27 831	
LOCATION PARKING RADISSON HOTE	7 940	<i>1,00</i>	4 800	<i>1,21</i>	3 140	<i>65,42</i>
LOCATION PARKING ACCOR HOTEL	6 707	<i>0,85</i>	16 371	<i>4,14</i>	(9 664)	<i>-59,03</i>
REDEVANCES PARTICULIERS ET AGE	31 759	<i>4,01</i>			31 759	
Achats études et prest.serv.	300	<i>0,04</i>			300	
LOCATION PARKING DIVERS			2 309	<i>0,58</i>	(2 309)	<i>-100,00</i>
LOYER PARKING SAEMES	5 553	<i>0,70</i>	8 739	<i>2,21</i>	(3 187)	<i>-36,46</i>
LOYER PARKING PARIS HABITAT	109 313	<i>13,82</i>	2 718	<i>0,69</i>	106 595	<i>N/S</i>
REDEVANCES RIVP	129 403	<i>16,36</i>			129 403	
REDEVANCES COVEA	45 571	<i>5,76</i>			45 571	
REDEVANCES 3F	3 124	<i>0,39</i>			3 124	
REDEVANCES ELOGI CIEL.	515	<i>0,07</i>			515	
CHARGES REFACTURABLES TOILETTE	1 971	<i>0,25</i>			1 971	
CHARGES REFACTURABLES B TO B V	1 956	<i>0,25</i>			1 956	
SFR refacturé	1 051	<i>0,13</i>			1 051	
ALLOMAT refacturé	4 594	<i>0,58</i>			4 594	
CHARGES REFACTURABLES B TO B B	720	<i>0,09</i>			720	
CHARGES REFACTURABLES B TO B F	234	<i>0,03</i>			234	
Achats études et prest.serv.	692	<i>0,09</i>			692	
Marge brute de production	405 473	<i>51,25</i>	357 479	<i>90,34</i>	47 994	<i>13,43</i>
Production de l'exercice + Marge commerciale	791 156	<i>100,00</i>	395 704	<i>100,00</i>	395 452	<i>99,94</i>
Achats non stockés matières et fournitures	34 127	<i>4,31</i>	9 449	<i>2,39</i>	24 678	<i>261,18</i>
ENGIE	226	<i>0,03</i>			226	
Electricité	15				15	
ACHATS NON STOCKES CARBURANT			312	<i>0,08</i>	(312)	<i>-100,00</i>
ACHATS NON STOCKES ELECTRICITE	783	<i>0,10</i>	1 268	<i>0,32</i>	(485)	<i>-38,26</i>
ACHATS PETIT EQUIPEMENT	12 065	<i>1,52</i>	6 814	<i>1,72</i>	5 251	<i>77,05</i>
PETIT MATERIEL TRANSFERE EN IM	20 686	<i>2,61</i>			20 686	
ACHATS ADMINISTRATIFS	304	<i>0,04</i>	972	<i>0,25</i>	(668)	<i>-68,69</i>
ACHATS VETEMENTS TRAVAIL	48	<i>0,01</i>	82	<i>0,02</i>	(34)	<i>-41,61</i>
Autres charges externes	252 763	<i>31,95</i>	175 509	<i>44,35</i>	77 254	<i>44,02</i>
SOUS-TRAITANCE GENERALE	47 023	<i>5,94</i>	33 736	<i>8,53</i>	13 286	<i>39,38</i>
TELESURVEILLANCE	290	<i>0,04</i>			290	
Redevances crédit-bail ordinat	50	<i>0,01</i>			50	
CREDIT BAIL - BATTERIE VOITURE	417	<i>0,05</i>	1 527	<i>0,39</i>	(1 111)	<i>-72,72</i>
HEBERGEMENT	9 211	<i>1,16</i>	20 693	<i>5,23</i>	(11 482)	<i>-55,49</i>
LOCATIONS CAVE	150	<i>0,02</i>	600	<i>0,15</i>	(450)	<i>-75,00</i>
LOCATIONS IMMOBILIERES	78 131	<i>9,88</i>	22 077	<i>5,58</i>	56 055	<i>253,91</i>
LOCATIONS MOBILIERES MAT TRANS	113	<i>0,01</i>	1 402	<i>0,35</i>	(1 289)	<i>-91,92</i>
LOCATIONS MOBILIERES			308	<i>0,08</i>	(308)	<i>-100,00</i>

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	3 120	0,39	9 547	2,41	(6 427)	-67,32
ENTRETIENS MAT. TRANSPORTS	133	0,02	902	0,23	(770)	-85,31
REPARATIONS	215	0,03			215	
ETIENNE SERVIC	3 088	0,39			3 088	
Entretien véhicule	415	0,05			415	
ASSURANCES MULTIRISQUES	6 951	0,88	1 717	0,43	5 234	304,93
ASSURANCE S/ EMPRUNT	1 144	0,14	606	0,15	538	88,92
ASSURANCES DIVERSES	28		52	0,01	(24)	-45,76
SEMINAIRES, CONFERENCES...	1 153	0,15	1 522	0,38	(369)	-24,23
HONORAIRES COMPTABLES	6 437	0,81	3 298	0,83	3 139	95,18
HONORAIRES JURIDIQUES	2 809	0,36	800	0,20	2 009	251,17
HONORAIRES DIVERS	(11 813)	-1,49	2 763	0,70	(14 576)	-527,52
HONORAIRES SOCIAUX	85	0,01	4 317	1,09	(4 232)	-98,03
FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	22 756	2,88	1 045	0,26	21 711	N/S
ANNONCES SPONSORISEES	42 398	5,36	30 647	7,74	11 752	38,35
MARKETING SIO	47	0,01			47	
CATALOGUES ET IMPRIMES	1 517	0,19	756	0,19	760	100,53
TRANSPORTS S/ ACHATS	177	0,02	549	0,14	(373)	-67,83
FRAIS DE DEPLACEMENT	9 258	1,17	1 333	0,34	7 926	594,75
RECEPTION	75	0,01	583	0,15	(508)	-87,11
FRAIS POSTAUX	6				6	
INTERNET	172	0,02	420	0,11	(248)	-59,12
ABON IET1 INTERNET	24		99	0,03	(75)	-75,76
FRAIS TELECOM.	693	0,09	337	0,09	356	105,80
FRAIS POSTAUX	667	0,08	3 491	0,88	(2 824)	-80,89
ABON. DROPBOX			715	0,18	(715)	-100,00
Frais postaux et télécom.	7 332	0,93			7 332	
ABON. STRIPE	11 865	1,50			11 865	
ABON. ADOBE	540	0,07	375	0,09	165	44,04
ABON. LEMLIST			153	0,04	(153)	-100,00
ABON. DIVERS	957	0,12	3 502	0,89	(2 545)	-72,67
COMMISSIONS S/ STRIPES			5 015	1,27	(5 015)	-100,00
SERVICES BANCAIRES	5 257	0,66	3 417	0,86	1 841	53,87
SERVICES BANCAIRES S/ PRETS	(130)	-0,02	17 065	4,31	(17 195)	-100,76
COTISATIONS DIVERSES			139	0,04	(139)	-100,00
Valeur ajoutée produite	118 584	14,99	172 521	43,60	(53 938)	-31,26
Subventions d'exploitation	2 067	0,26			2 067	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 067	0,26			2 067	
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations	6 159	0,78	2 204	0,56	3 955	179,41
FORMATION CONTINUE	4 581	0,58	1 121	0,28	3 459	308,56
TAXE APPRENTISSAGE	1 579	0,20	1 083	0,27	496	45,75
Impôts, taxes & versements assimilés autres	741	0,09	5 602	1,42	(4 861)	-86,77
AUTRES TAXES LOCAUX	741	0,09	2 267	0,57	(1 526)	-67,32
TVS			3 335	0,84	(3 335)	-100,00
Salaires et traitements	508 992	64,34	312 026	78,85	196 967	63,13
REMUNERATION DU PERSONNEL	339 057	42,86	248 949	62,91	90 108	36,20
PRIMES SALARIES	31 546	3,99			31 546	
GRATIFICATIONS STAGIAIRES	129 182	16,33	59 290	14,98	69 892	117,88
INDEMNITES ET AVANTAGES	9 208	1,16	3 787	0,96	5 421	143,13
Charges sociales	122 239	15,45	73 969	18,69	48 270	65,26
CHARGES URSSAF	91 581	11,58	56 804	14,36	34 777	61,22
CHARGES PREVOYANCE	3 130	0,40	1 193	0,30	1 936	162,28
CHARGES RETRAITE	26 287	3,32	15 902	4,02	10 385	65,30
COTISATIONS MUTUELLE	1 242	0,16			1 242	

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE AUTRES CHARGES SOCIALES			10	60 0,02	(10)	-100,00
					(60)	-100,00
Excédent brut d'exploitation	(517 482)	-65,41	(221 280)	-55,92	(296 201)	-133,86
Autres produits d'exploitation	170	0,02	193	0,05	(23)	-12,09
Produits divers gest.courante	26				26	
PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	144	0,02	193	0,05	(49)	-25,52
Transfert de charges	308 407	38,98	169 617	42,86	138 790	81,83
TRANSF.CHARGES / EXPLOITATION	13 333	1,69	16 667	4,21	(3 333)	-20,00
PETITS EQUIPEMENTS IMMOBILISES	20 686	2,61			20 686	
TRANSF. CHARGES S/ PATRON. EN	274 388	34,68	135 886	34,34	138 502	101,93
TRANSF. CHARGES S/ FRAIS EMPRU			17 065	4,31	(17 065)	-100,00
Dotations aux amortissements et provisions	179 685	22,71	54 241	13,71	125 443	231,27
DOTATIONS AUX AMORT INCORP.	55 922	7,07	20 328	5,14	35 594	175,10
DOTATIONS AUX AMORTS. CORPO.	55 350	7,00	30 500	7,71	24 849	81,47
DOT. AMORTS. CHARGES A REPARTI	3 413	0,43	3 413	0,86		
Dot.prov. risques et charges	65 000	8,22			65 000	
Autres charges de gestion courante	200	0,03	14		186	N/S
CHARGES GESTION COURANTE	200	0,03	14		186	N/S
Résultat d'exploitation	(388 789)	-49,14	(105 725)	-26,72	(283 064)	-267,74
Produits financiers			2		(2)	-88,60
AUTRES PRODUITS FINANCIERS			2		(2)	-88,60
Charges financières	9 455	1,20	5 100	1,29	4 356	85,41
INTERETS DES EMPRUNTS	9 281	1,17	4 679	1,18	4 602	98,36
CHARGES D'INTERETS	175	0,02	421	0,11	(246)	-58,53
Résultat courant avant impôts	(398 244)	-50,34	(110 822)	-28,01	(287 422)	-259,35
Produits exceptionnels	363	0,05			363	
Prod.except./oper.gestion	363	0,05			363	
Charges exceptionnelles	600	0,08	552	0,14	48	8,71
PENALITES, AMENDES FISCALES ET	600	0,08	552	0,14	48	8,71
Résultat exceptionnel	(238)	-0,03	(552)	-0,14	314	56,97
Résultat de l'exercice	(398 481)	-50,37	(111 374)	-28,15	(287 107)	-257,79

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01102022** et clos le **30092023** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

12.5
16 rue du Faubourg du Temple

Identification du destinataire

75011 PARIS 11

88434851700019

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Transports terrestres

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal **0** Bénéfice imposable au taux de 15 % **500 634** Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) **500 634**

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15% **0** Plus-values à long terme imposables au taux de 19% **0** Autres plus-values imposables au taux de 19% **0** Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% **0** Plus-values exonérées art.238 quindecies **0**

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies
Entreprises nouvelles art.44 septies Zones franches d'activité art.44 quaterdecies Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) **0** Plus-values exonérées relevant du taux à 15% **0**

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % **0**

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 % **0**

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

ECF Désignation du prestataire

OGA/OMGA Viseur conventionné
Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : LAUDITEC 14 BIS RUE DARU 75008 PARIS 0140214674
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

Signature et qualité du déclarant

A le

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD
(2023)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **12.5**
et date de clôture de l'exercice **30092023**

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis		total (a à h)	

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
Finple 3 allée Alphonse Fillion 44120 VERTOU FRANCE	9 624	2022					
Finple 3 allée Alphonse Fillion 44120 VERTOU FRANCE	9 624	2023					
La Poste Venture 9 rue du colonel Pierre Avia 75015 PARIS 15 FRANCE	11 223	2022					
La Poste Venture 9 rue du colonel Pierre Avia 75015 PARIS 15 FRANCE	11 223	2023					
12.5 Invest 16 rue du Faubourg du Temple 75011 PARIS 11 FRANCE	24 828	2022					
12.5 Invest 16 rue du Faubourg du Temple 75011 PARIS 11 FRANCE	24 828	2023					
TAKARA CAPITAL 134 rue Mouffetard 75005 PARIS 05 FRANCE	11 485	2022					
TAKARA CAPITAL 134 rue Mouffetard 75005 PARIS 05 FRANCE	11 485	2023					
DENAIN Pierre-Henri 32 rue Desbordes-Valmore 75116 PARIS 16 FRANCE	1 000	2022					
DENAIN Pierre-Henri 32 rue Desbordes-Valmore 75116 PARIS 16 FRANCE	1 000	2023					
DELAMARE Louis 65 ruelle des Perres 27340 CRIQUEBEUF SUR SEINE FRANCE	45 000	2022					
DELAMARE Louis 65 ruelle des Perres 27340 CRIQUEBEUF SUR SEINE FRANCE	45 000	2023					

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **12.5**
et Date de clôture de l'exercice **30092023**

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2022, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a <i>ter</i> et a <i>quater</i>)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLVT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DON

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : 12.5		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 16 rue du Faubourg du Temple		75011 PARIS 11						
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *						
Numéro SIRET * 8 8 4 3 4 8 5 1 7 0 0 0 1 9								
		Exercice N, clos le, 30092023						
		N-1 30092022						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	7 516	AC	4 940	2 576	4 080
		Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	609 843	AG	76 744	533 100	241 400
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	40 079	AS	3 912	36 167	9 709
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	315 894	AU	90 673	225 221	194 100
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	112 611	BI		112 611	17 285
	TOTAL (II)		BJ	1 085 942	BK	176 268	909 675	466 574
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	72 183	BY		72 183	43 108
		Autres créances (3)	BZ	76 093	CA		76 093	27 165
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	1 430 162	CG		1 430 162	300 773	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			1 295	
	TOTAL (III)	CJ	1 578 438	CK		1 578 438	372 342	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	10 239			10 239	13 652	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 674 619	1A	176 268	2 498 351	852 568	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	112 611	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise 12.5			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.566.....)	DA	1 566	1 010
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 929 156	49 990
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	101	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(84 422)	27 053
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(398 481)	(111 374)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 447 920	(33 321)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	65 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	65 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	522 645	656 818
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	65 067	59 940
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	318 169	41 220
	Dettes fiscales et sociales	DY	78 093	95 078
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 457	32 833
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	985 431	885 889	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 498 351	852 568	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	599 159	885 889	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	50		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 12.5		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	791 156	395 704	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	791 156	395 704	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	2 067		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	308 407	169 617	
	Autres produits (1) (11)			FQ	170	193	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 101 800	565 515
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	672 572	223 183	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	6 900	7 807	
	Salaires et traitements *			FY	508 992	312 026	
	Charges sociales (10)			FZ	122 239	73 969	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	114 685	54 241
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	65 000		
	Autres charges (12)			GE	200	14	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 490 589	671 240
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	(388 789)	(105 725)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		2	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP		2	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	9 455	5 100	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	9 455	5 100	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(9 455)	(5 097)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(398 244)	(110 822)	

Désignation de l'entreprise 12.5		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	363		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	363		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	600		552
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	600		552
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(238)		(552)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 102 163		565 517
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 500 644		676 891
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(398 481)		(111 374)
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	467		1 527
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	308 407		169 617
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 dont cotisations facultatives Madelin A7 obligatoires A9 nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Amendes		600			
Ajustement investissement internet immobilisé				363	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise 12.5										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	7 516		D8			D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	263 724		KE			KF	416 121	
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ			KK			KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM			KN			KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2	KP			KQ			KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	KS	11 252		KT			KU	28 827	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	217 517		KW			KX	75 790	
		Matériel de transport *			KY	4 700		KZ			LA	4 133	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	9 575		LC			LD	4 179	
		Emballages récupérables et divers *			LE			LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			LJ		
	Avances et acomptes				LK			LL			LM		
	TOTAL III				LN	243 044		LO			LP	112 928	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T	
Autres participations				8U			8V			8W			
Autres titres immobilisés				1P			1R			1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	17 285		1U			1V	142 753		
TOTAL IV				LQ	17 285		LR			LS	142 753		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	531 570		ØH			ØJ	671 802		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						1		3		4			
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN			CØ	7 516		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO			LV	609 843		1X		
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA			MB			
		Sur sol d'autrui		IR			MD			ME			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS			MG			MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ	40 079		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU			MM	293 307		MN	MO		
		Matériel de transport		IV			MP	8 833		MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS	13 755		MT	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX			MV			MW	MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NA	NB	
Avances et acomptes				NC			ND			NE	NF		
TOTAL III				IY			NG	355 972		NH	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7	ØW	
	Autres participations				IO			ØX			ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1			2B			2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	47 427		2E	112 611		2F	2G	
	TOTAL IV				I3	47 427		NJ	112 611		NK	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	117 430		ØK	1 085 942		ØL	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N clos le : 3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 2 | 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 12.5 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : 12.5								Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement		CY	3 437	EL	1 503	EM		EN	4 940	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	22 324	PF	54 419	PG		PH	76 744	
TOTAL I		RK	25 761	RM	55 922	RN		RO	81 683	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 543	QA	2 369	QB		QC	3 912	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	32 738	QE	47 821	QF		QG	80 559	
	Matériel de transport	QH	1 843	QI	2 214	QJ		QK	4 058	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 111	QM	2 945	QN		QO	6 056	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	39 235	QV	55 350	QW		QX	94 584	
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	64 996	ØP	111 272	ØQ		ØR	176 268	
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5		N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9		Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC		SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4		R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2		S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9		T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8		T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5		U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3		V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1		W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8		W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM				NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			13 652				Z9	3 413	Z8	10 239
Primes de remboursement des obligations							SP		SR	

Désignation de l'entreprise : 12.5							Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	65 000	5X		5Y	65 000
	TOTAL II	5Z		TV	65 000	TW		TX	65 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB	65 000	UC		UD	65 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	65 000	UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : 12.5										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ETAT DES CREANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL				UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP				UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		112 611		UV		112 611 UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA										
	Autres créances clients		UX		72 183		72 183						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI										
	Personnel et comptes rattachés		UY		149		149						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		283		283						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB		67 374		67 374					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)		VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		8 287		8 287						
	Charges constatées d'avance		VS										
	TOTAUX		VT		260 887		260 887		VV				
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG		50		50						
	à plus d' 1 an à l'origine		VH		522 595		136 323		371 225		15 048		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		65 067		65 067							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		318 169		318 169							
Personnel et comptes rattachés		8C		6 460		6 460							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		21 452		21 452							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW		47 767		47 767						
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		2 414		2 414						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI											
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		1 457		1 457							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY		985 431		599 159		371 225		15 048			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ				(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		134 223							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : 12.5						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 30092023				
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW 600			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7		
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	RÉGIME D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes a long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3			
						TOTAL I		WR 600				
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs											
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *											
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :						Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .											
	Majoration d'amortissement *											
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
			Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB	
			Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite			YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dt déd. exc. (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc. (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc. (art 39 decies C)		YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D)		YD
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			YL				
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{ bénéfice (I moins II)		XI				
						{ déficit (II moins I)		XJ		500 634		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		0		
								XO		500 634		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2058A - Déductions diverses au 30/09/2023

Libellé	Montant
Frais de levée de fonds inscrite en prime d'émission	102 753
Totalisation	102 753

Désignation de l'entreprise 12.5		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	107 487	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	107 487	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	500 634	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	608 122	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : 12.5										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	27 053	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	101					
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(111 374)		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF						
	TOTAL I	ØF	(84 321)		Report à nouveau		ZG	(84 422)					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	(84 321)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	432 996		71 962					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	78 245		XQ	90 726		54 627					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	20 276		12 223					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	128 575		84 371					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	672 572		223 183					
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	6 900		7 807					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	6 900		7 807					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	150 637		85 712					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	105 973		27 565					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *				ØB	508 992							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)			Si oui cocher 1 Simon 0	ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 12.5

Néant ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				⑩			
				19%	15% ou 12,80%	0%	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(B)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **12.5**Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥= ②+ ③- ④- ⑤ ⑥
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 12.5					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 12.5			Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01102022	et clos le : 30092023	Durée en nombre de mois	12
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		791 156
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		308 407
	TOTAL 1	OX	1 099 563
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		170
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		2 067
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	2 237
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		419 810
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		164 690
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		200
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ	584 699
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	517 101
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA		517 101
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EY	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		1 099 563
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE **3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 2 | 3 |**

N° SIRET **8 | 8 | 4 | 3 | 4 | 8 | 5 | 1 | 7 | 0 | 0 | 0 | 1 | 9 |**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **12.5**

ADRESSE (voie) **16 rue du Faubourg du Temple**

CODE POSTAL **75011** VILLE **PARIS 11**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	57 160
---	----	----------	--	----	---------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100 738
---	----	----------	--	----	----------------

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique **SAS** Dénomination **12.5 Invest**
 N° SIREN (si société établie en France) **951784628** % de détention **15,72** Nb de parts ou actions **24 828**
 Adresse : N° **16** Voie **rue du Faubourg du Temple**
 Code postal **75011** Commune **PARIS 11** Pays **FRANCE**

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique **DELAMARE** Prénom(s) **Louis**
 Nom marital [] % de détention **28,50** Nb de parts ou actions **45 000**
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **65** Voie **ruelle des Perres**
 Code postal **27340** Commune **CRIQUEBEUF SUR SEINE** Pays **FRANCE**

Titre (2) [] Nom patronymique **Martichoux** Prénom(s) **Paul**
 Nom marital [] % de détention **34,67** Nb de parts ou actions **54 738**
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays **FRANCE**
 Adresse : N° **16** Voie **rue du Faubourg du Temple**
 Code postal **75010** Commune **PARIS 10** Pays **FRANCE**

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3|0|09|2|0|23

N° SIRET 8 8 4 3 4 8 5 1 7 0 0 0 1 9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 12.5

ADRESSE (voie) 16 rue du Faubourg du Temple

CODE POSTAL 75011 VILLE PARIS 11

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 498 351** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 102 163** euros et un total **charges** de **1 500 644** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-398 481** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	7 516					7 516
Autres	263 724		416 121		70 002	609 843
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	271 240		416 121		70 002	617 359
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	11 252		28 827			40 079
Instal., agencement, aménagement divers	217 517		75 790			293 307
Matériel de transport	4 700		4 133			8 833
Matériel de bureau, mobilier	9 575		4 179			13 755
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	243 044		112 928			355 972
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	17 285		142 753		47 427	112 611
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 285		142 753		47 427	112 611
TOTAL	531 570		671 802		117 430	1 085 942

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	3 437	1 503		4 940
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	22 324	54 419		76 744
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 761	55 922		81 683
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	1 543	2 369		3 912
Autres Instal., agencement, aménagement divers	32 738	47 821		80 559
Matériel de transport	1 843	2 214		4 058
Matériel de bureau, mobilier	3 111	2 945		6 056
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 235	55 350		94 584
TOTAL	64 996	111 272		176 268

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres		65 000		65 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		65 000		65 000	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations } <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL			65 000		65 000
Dont dotations et reprises } <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		65 000			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	112 611	112 611	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	72 183	72 183	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	149	149	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	283	283	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	67 374	67 374	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	8 287	8 287	
Charges constatées d'avances				
	TOTAL DES CREANCES	260 887	260 887	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	50	50		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	522 595	136 323	371 225	15 048
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	65 067	65 067		
	Fournisseurs et comptes rattachés	318 169	318 169		
	Personnel et comptes rattachés	6 460	6 460		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 452	21 452		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	47 767	47 767		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 414	2 414		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	1 457	1 457		
	TOTAL DES DETTES	985 431	599 159	371 225	15 048
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		134 223			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Frais de recherche

30/09/2023

	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels				
Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers				
TOTAL				
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
Dont inscrit au compte 203 du bilan				

Produits à recevoir (avec détail)

	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		15 632	(15 632)	-100,00
Autres créances				
TOTAL		15 632	(15 632)	-100,00

--

Charges à payer (avec détail)

	30/09/2023	30/09/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 480	5 034	193 446	N/S
Dettes fiscales et sociales	20		20	
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		21 099	(21 099)	-100,00
TOTAL	198 500	26 133	172 367	659,57

--

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/09/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/09/2023
Capital social	1 010			556	1 566
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	49 990			1 879 166	1 929 156
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		101			101
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	27 053	(111 475)			(84 422)
Résultat de l'exercice	(111 374)	111 374		(398 481)	(398 481)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(33 321)			1 481 241	1 447 920

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (33 321)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (33 321)

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 481 241

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2023
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Engagements financiers

30/09/2023

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2023
Emprunt BRED	Capital dû au 30/09/23 : 152.752 €	caution solidaire mandataires	71 280	71 280
Emprunt BNP	Capital dû au 30/09/23 : 150.887 €	BPI FINANCE	100 000	100 000
Emprunt BNP	Capital dû au 30/09/23 : 150.887 €	caution solidaire mandataires	230 000	230 000
Emprunt LCL	Capital dû au 30/09/23 : 122.755 €	BPI FINANCE	112 500	92 066
		TOTAL	513 780	493 346

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **12.5** relatifs à l'exercice du **01/10/2022** au **30/09/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	2 498 351	euros
Chiffre d'affaires :	791 156	euros
Résultat net comptable :	-398 481	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 22/02/2024

Signature



12.5

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 1566,25 €

16 RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE 75011 PARIS 11

RCS PARIS 884348517

(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIÉS

Le 22/02/2024

A 12H

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** ») se sont réunis au siège social de la Société en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président adressée par courrier électronique (courriel).

L'assemblée générale est présidée par M. Paul Martichoux, Président de la Société (ci-après, le « **Président de Séance** »).

Le Président de Séance constate que les Associés présents et représentés détiennent l'intégralité des droits de vote de la Société. En conséquence, l'assemblée générale réunissant le quorum requis par les dispositions légales et statutaires, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de Séance rappelle ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée : - le rapport spécial sur les conventions réglementées - Approbation des opérations et des comptes de l'exercice clos le 30/09/2023 et quitus au Président et approbation des charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4° du Code général des impôts ; - Approbation des conventions réglementées ; - Affectation du résultat de l'exercice ; - Rémunération des dirigeants ; - Pouvoir pour les formalités.

Les Associés reconnaissent que l'ensemble des documents requis leur ont été préalablement communiqués dans les conditions et délais fixés par la loi, et notamment :

- les statuts de la Société ;
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30/09/2023
- le rapport spécial sur les conventions réglementées
- le texte des projets de décisions.

Les Associés reconnaissent par conséquent la validité de la convocation et de la tenue de l'assemblée.

La discussion générale est ensuite ouverte.

Le Président fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

Décisions

Décision 1

L'assemblée des Associés, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30/09/2023, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 398481 euros.

L'assemblée des Associés prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

L'assemblée des Associés approuve également les opérations traduites dans les comptes.

En conséquence, L'assemblée des Associés, donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 30/09/2023.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

Décision 2

L'assemblée des Associés, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de 398481 euros, décide de l'affecter, sur proposition du Président, de la manière suivante :

Origine :

- Report à nouveau antérieur : -84422 €
- Résultat de l'exercice : -398481 €

Affectation :

- Au report à nouveau : -398481 €

Compte tenu de cette affectation, le compte de report à nouveau présente un solde débiteur de 482903 euros.

L'assemblée des Associés constate qu'après affectation du résultat, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et

s'élèvent à 1447920 euros.

L'assemblée des Associés, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

Décision 3

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, visé par l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'assemblée des Associés approuve chacune des convention qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

Décision 4

L'assemblée des Associés décide de ratifier la rémunération nette allouée à Paul Martichoux, au titre de ses fonctions de Président de la Société, au cours de l'exercice clos et décide de la reconduire pour l'exercice suivant.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

Décision 5

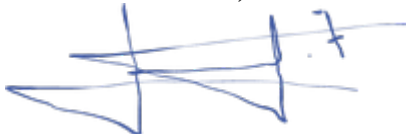
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des Associés à l'unanimité.

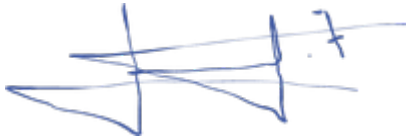
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les personnes mentionnées ci-dessous.

Paul Martichoux, Président de Séance



La société 12.5 Invest, Associé(e), représentée par Paul Martichoux



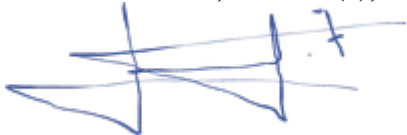
Louis Delamare, Associé(e)



Pierre-Henri Denain, Associé(e)



La société CLV, Associé(e), représentée par Paul Martichoux



La société TAKARA VC FUND S.C.A Représentée par TAKARA VC FUND MANAGEMENT, Associé(e), représentée par Thomas Le Forestier



La société La Poste Ventures Représentée par SIPAREX Xange Venture, Associé(e), représentée par Nicolas Rose



La société FI 12.5 1, Associé(e), représentée par Thomas DEROSNE

